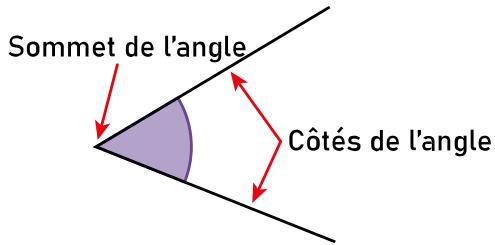


Chapitre 7

Partie 1 - Les angles

I – Angles :

Un **angle** est une partie du plan limitée par deux demi-droites de même origine. Pour mesurer un angle, on utilise le **degré** comme unité. Il se note avec le symbole « ° ».



Remarque :

- Pour mesurer un angle, on utilise un rapporteur.

II – Notation :

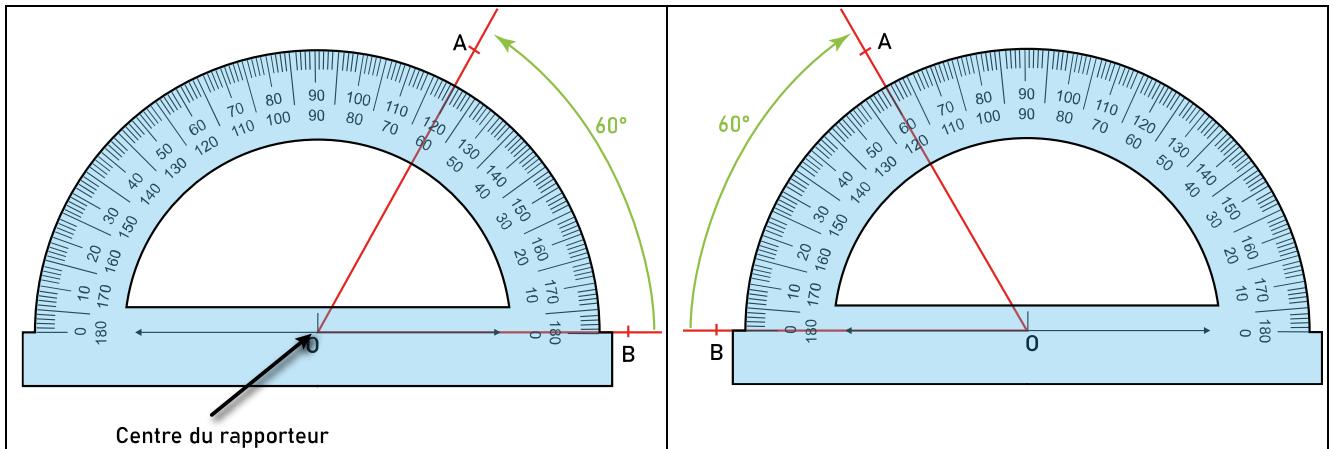
Il existe deux notations d'angle en fonction de la partie du plan que l'on souhaite nommer.

| Angle inférieur à 180° | Angle supérieur à 180° |
|---|---|
| <p>A diagram of an acute angle. The vertex is labeled 'O'. One ray is labeled 'M' and the other is labeled 'N'. The angle is shaded yellow.</p> | <p>A diagram of a reflex angle. The vertex is labeled 'O'. One ray is labeled 'M' and the other is labeled 'N'. The angle is shaded purple.</p> |
| \widehat{MON} | \widehat{MON} |

III – Mesure et construction :

1) Mesure d'un angle :

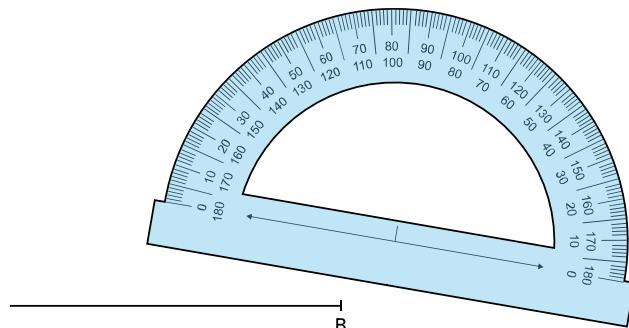
Lorsque l'on souhaite mesurer un angle, on place le centre du rapporteur sur le sommet de l'angle ; On aligne l'un des 0° avec l'un des côtés de l'angle et on mesure à partir de la position de la seconde demi-droite.



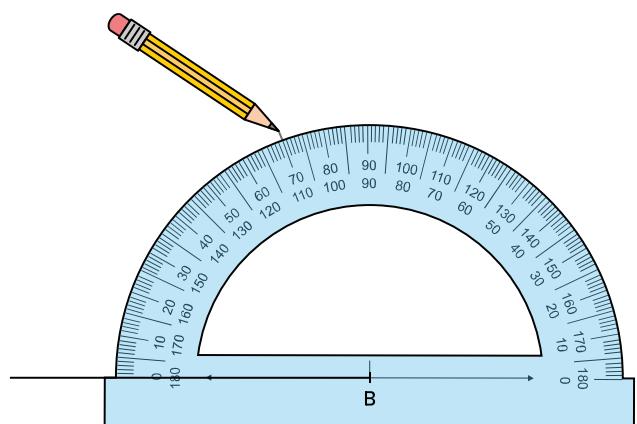
En fonction du 0° choisi, la mesure de l'angle se mesure avec les graduations à l'intérieur ou à l'extérieur du rapporteur.

2) Construction d'un angle :

1. On place le rapporteur sur le sommet.



2. On aligne le rapporteur avec la demi-droite et on mesure 70° à partir du 0° aligné avec la demi-droite.



3. On trace la demi droite.

